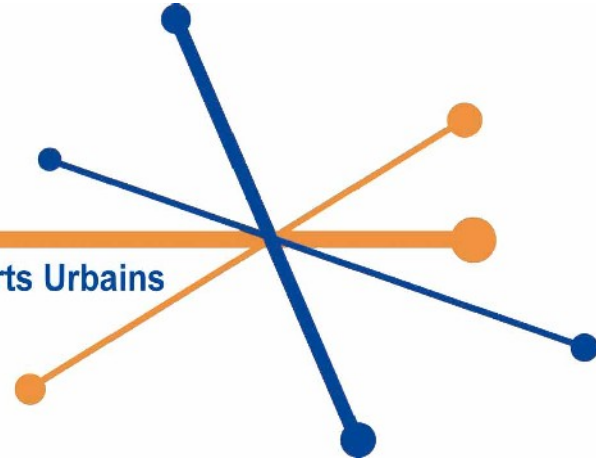




# SITUM

Syndicat Intercommunal des Transports Urbains  
du Mâconnais - Val de Saône



## Elaborer un schéma directeur de transports collectifs dans une ville moyenne

Ville accessible à tous : s'organiser pour planifier les déplacements dans le cadre de la loi handicap.

Jeudi 25 octobre 2007

# INTRODUCTION

- **Présentation du SITUM**
- **Le SITUM et l'accessibilité**
- **Le schéma directeur d'accessibilité des transports urbains**



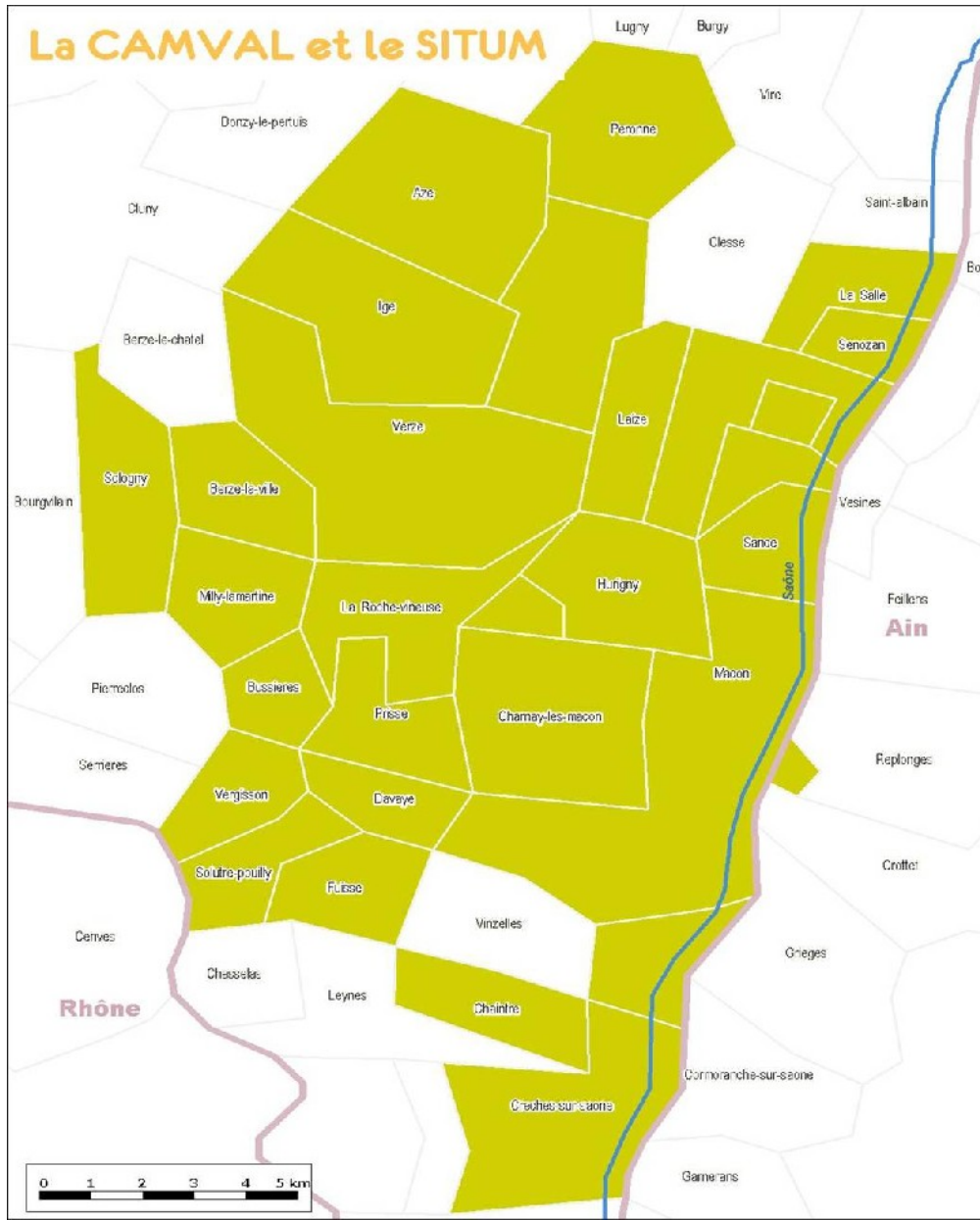
# Présentation du SITUM

## Le SITUM, un jeune syndicat

- 1997 : création avec Mâcon, Saint Laurent sur Saône, Sancé
- 1998 : adhésion de Chaintré et Crèches sur Saône
- 2005 : adhésion de la CAMVAL  
(communauté d'agglomération du mâconnais Val de Saône)

65 000 habitants pour 28  
communes

# Présentation du SITUM



**Le SITUM,  
un territoire  
mixte :  
  
urbain,  
  
périurbain,  
  
rural.**

# Présentation du SITUM

Le SITUM,

Une compétence : les transports urbains

Une diversité de services :

- Un réseau urbain (MACON BUS)
- Un service de transport à la demande (FILOBUS)
- Un service de navettes Parkings relais / centre-ville (TRANSPARK)
- Des services spéciaux scolaires

Pas de compétences voirie, ni sociale

# Présentation du SITUM

**Le SITUM, une philosophie des transports affirmée :**

- Tous les usagers doivent être transportés ensemble
- Pas de services spécifiques pour les PMR



# Présentation du SITUM

## Quelques projets :

- 02/2008 : Schéma Directeur d'accessibilité
- 2009 : Remise en concurrence D.S.P. et marchés publics de transport scolaire
- 2012 : Remise en concurrence marchés publics de transport scolaire
- 02/2015 : Un réseau entièrement accessible (?)

# Le SITUM et l'accessibilité

Une prise en compte de l'accessibilité depuis sa création :

➤ Une approche par le handicap moteur :

- ✓ Une action sur les arrêts de bus
- ✓ Une action sur les véhicules





# Le SITUM et l'accessibilité

## Un programme pluriannuel des investissements :

- Tout véhicule acquis à partir de 1999 devra être accessible (plancher bas + palette électrique)
- Un programme de 60 arrêts à rendre accessibles sur 6 ans (1999-2004) : choix des arrêts selon les pôles d'attraction et les lignes





# Le SITUM et l'accessibilité

## Un financement partagé :

- Le SITUM : financement en partie ou en totalité selon les années
- Les Communes : financement en partie ou en totalité selon les années
- L'État : subvention de 30% pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux (1999 – 2002)

# Le SITUM et l'accessibilité

## 1997 - 2007 : un 1<sup>er</sup> bilan

- L'aménagement des arrêts : plus de 60 arrêts aménagés sur le réseau urbain MACON BUS sur 190 points d'arrêt
- Des véhicules adaptés aux handicapés moteur : 22 véhicules accessibles (18 sur parc de base, 2 minibus TAD et 2 minibus navettes parc relais – centre-ville)
- En expérimentation : annonce sonore et visuelle du prochain arrêt

# Le schéma directeur d'accessibilité

## Création de la commission d'accessibilité des transports urbains

- Composition : AOT, Transporteurs, Associations, Communes et intercommunalités de + de 5000 habitants
- Objectif : Concertation entre les acteurs, réalisation du schéma d'accessibilité et suivi
- 1<sup>ère</sup> réunion : mardi 23 janvier 2007

# Le schéma directeur d'accessibilité

## 1<sup>ère</sup> phase du schéma : le diagnostic

- Approche transversale :
  - ✓ Information
  - ✓ Points d'arrêts
  - ✓ Matériel roulant
- Approche par type de services :
  - ✓ Les transports urbains
  - ✓ Le transport à la demande
  - ✓ Les navettes centre-ville
  - ✓ Les transports scolaires



# Le schéma directeur d'accessibilité

## Création de 3 groupes de travail issus de la commission

- Groupes thématiques
- Objectif : établir le cadre du diagnostic accessibilité des transports réalisé par le SITUM



# Le schéma directeur d'accessibilité

Création de fiches thématiques  
précisant les points à vérifier selon  
les différents handicaps

- Information : à chaque point d'arrêt,  
au niveau du matériel roulant  
(extérieur et intérieur),  
commerciale, institutionnelle...
- Points d'arrêt : une fiche pour  
chacun
- Matériel roulant : une fiche par  
véhicule



# Le schéma directeur d'accessibilité

## La méthode de travail

- Le SITUM établit le diagnostic.
- Les groupes de travail définissent le cadre du diagnostic.
- La commission fait la synthèse du travail effectué par le SITUM et les groupes de travail et donne son avis.





# Le schéma directeur d'accessibilité

## Les limites de la commission du SITUM :

- Difficultés à traiter tous les champs ciblés dans la loi : voirie, espace public, ERP, recensement logement accessible
- Solutions proposées :
  - ✓ inviter les autorités compétentes à la commission
  - ✓ Intégrer leur plan d'accessibilité dans le schéma du SITUM ou en donner l'état d'avancement



# Le schéma directeur d'accessibilité

## Un calendrier ambitieux :

- Décembre 2007 : Rendu du diagnostic Transports urbains et point sur les travaux menés par les autres collectivités
- Janvier 2008 : 2<sup>ème</sup> phase du schéma (présentation des axes politiques, définition et planification des actions)
- Février 2008 : Présentation du schéma
- Février 2008 : Adoption du schéma



# CONCLUSION

## Les ambitions du SITUM :

- Tendre vers l'accessibilité totale en poursuivant les actions engagées
- Aller plus loin dans la prise en considération de toutes les difficultés de mobilité
- Travailler en concertation avec tous les acteurs concernés

